



## Frais d'avocat et d'avoué apres 2 ans sans nouvelle

Par **stéphanie**, le **23/11/2013** à **09:45**

Bonjour,

Nous avons fait appel d'un jugement en mars 2011. Nous avons du à l'époque prendre un avocat et un avoué. Notre avocat nous a fait parvenir les frais à payer. Depuis pas de nouvelles de l'avoué ni de l'avocat.

Nous avons du demander la grosse à l'avoué et celui ci nous réclame la somme de 790 € pour ses frais d'avoué que nous pensions déjà payer avec les frais demandés par l'avocat car celui ci nous avait demandé 395 € pour l'avoué. L'avoué peut il nous réclamer ces frais après 2 ans et demi alors que nous n'avons jamais reçu de facture ou quoi que ce soit de sa part jusqu'à aujourd'hui ?

Merci de votre réponse.

Par **dsd10**, le **03/12/2013** à **01:04**

Bonsoir,

J ai le meme souci...recu demande de paiement 1 an et demi apres..alors que la somme pour l avocat est versee depuis fin de l affaire.

J ai ecrit a l avoue..j attends la reponse.